



Paris, le 11 DEC. 2013

**Secrétariat général**  
**Service des ressources**  
**humaines**  
**Sous-direction des politiques**  
**de ressources humaines**  
**et des relations sociales**  
Bureau de l'action sociale  
et de la prévention

Note à l'attention de  
Mesdames et Messieurs les présidents  
de CHSCT

Affaire suivie par  
Roland BRETON

Poste  
01 40 15 86 32

Référence

nr1280

182, rue Saint-Honoré  
75033 Paris Cedex 01  
France

Téléphone 01 40 15  
Télécopie 01 40 15

**OBJET** : Signalement et débat sur l'utilisation du bisphénol A.

L'état actuel de la recherche souligne les risques spécifiques que la présence de bisphénol A peut représenter pour la santé.

Sur le périmètre ministériel, son utilisation peut correspondre à l'impression de papier thermique qui permet notamment d'émettre des tickets d'entrée dans les musées et monuments, des tickets de cinéma, des billets d'accès aux spectacles.

Le CHSCT ministériel du 15 novembre dernier a été informé de ces risques et en a débattu.

Je vous invite, à partir de la note jointe, élaborée par l'équipe de médecine de prévention ministérielle, à mener les investigations vous permettant d'établir l'état des lieux au sein de votre établissement. A partir de ces constats préalables vous inscrirez ce point à l'ordre du jour de votre prochain CHSCT en présence du médecin de prévention qui accompagne votre structure pour prendre les dispositions de prévention primaires qui peuvent s'imposer.

Le secrétaire Général



Jean-François COLLIN

# MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

**SG / SRH / BASP**  
**SERVICE DE MEDECINE DE PREVENTION**  
182 rue Saint Honoré – 75033 – PARIS cedex 01  
Tél : 01 40 15 75 14 / Fax: 01 40 15 74 58

## **Bisphénol A (BPA)**

### **I - Définitions**

#### **A- Qu'est-ce que le bisphénol A ?**

Le bisphénol A (BPA) est un composé chimique utilisé :

- en tant que monomère du polycarbonate dans la fabrication industrielle des plastiques. Le polycarbonate est un plastique transparent, très rigide et difficilement cassable utilisé pour la fabrication de vaisselle, biberons, carafes, bonbonnes à eau...
- en tant qu'additif dans :
  - les résines époxy qui peuvent être utilisées comme revêtement de surface interne de couvercles, de certains réservoirs et canalisations d'eau potable, de contenants métalliques (boîtes de conserve, canettes, cuves à vin).
  - dans la fabrication de papiers thermosensibles dit « thermique » (tickets de caisse, reçus de cartes bancaires, impression des fax).

#### **B- Qu'appelle-t-on papier thermique ?**

Le papier thermique est un papier de base imprégné de plusieurs couches de composants chimiques, permettant de lui conférer des propriétés thermosensibles.

Le papier thermique est recouvert d'un révélateur (BPA et BPS, bisphénol S) qui se colore lorsqu'il est chauffé.

Il a été utilisé dans un premier temps pour l'impression de fax et actuellement pour :

- les reçus bancaires, les tickets de caisse, de transports, de parking...
- les tickets d'entrée des musées, de concerts de cinéma...

## II – BPA et santé

### A- Quels sont les effets sur la santé ?

Le bisphénol A est un perturbateur endocrinien susceptible d'interagir sur le fonctionnement des hormones avec des effets sur de nombreux organes (systèmes reproducteurs, cerveau, thyroïde, système cardiovasculaire,...).

En 2011, l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a conclu à l'existence d'effets **avérés chez l'animal** (effets sur la reproduction, sur la glande mammaire, sur le métabolisme, le cerveau et le comportement) et d'effets **suspectés chez l'homme** (effets sur la reproduction, le métabolisme et les pathologies cardiovasculaires). Les mécanismes d'actions ne sont pas connus.

Ces effets pourraient être observés mêmes à de faibles niveaux d'exposition, au cours des phases sensibles du développement de l'individu.

Ainsi, l'Anses a recommandé une **réduction** de l'exposition de la population au bisphénol A, en particulier pour les populations les plus sensibles (nourrissons, jeunes enfants, femmes enceintes et allaitantes).

### B- Comment le BPA pénètre dans l'organisme?

Le BPA peut pénétrer dans l'organisme par voie cutanée (en traversant la peau) ou par voie orale (être ingéré). L'inhalation est peu probable car le BPA est très peu volatil.

### C- Comment prévenir les risques liés au BPA?

#### 1- Produits de substitution

Les papiers thermiques contiennent pour la plupart du BPA, bien que certains fournisseurs proposent du papier sans bisphénol A et écocertifié. Certains supermarchés (français notamment) ont commencé à le remplacer par des papiers thermiques contenant du bisphénol S (BPS) mais ce bisphénol de remplacement n'a pas fait l'objet d'études suffisantes pour garantir son innocuité hormonale.

#### 2- Autre piste

Un changement de technique d'impression des tickets (laser ou jet d'encre) est à étudier.



### **III - Recommandations**

#### **A- Pour la population générale**

L'Anses recommande de réduire les expositions des femmes enceintes aux papiers thermiques contenant du BPA.

Dans l'attente de la suspension effective d'utilisation du bisphénol A dans tous les conditionnements destinés à entrer en contact direct avec des denrées alimentaires, le Ministère de la santé recommande des gestes simples à adopter par les femmes enceintes et les parents pour limiter leur exposition quotidienne et celle de leur enfant au bisphénol A par le biais des aliments tels que :

- éviter d'utiliser de la vaisselle et des récipients en polycarbonate pour la conservation des aliments et boissons ainsi que leur réchauffage au micro-ondes ou au bain-marie ;
- ne pas utiliser de biberons en polycarbonate ;
- ne pas verser d'aliments ou de boissons chauds dans les récipients en polycarbonate ;
- privilégier les produits frais ;
- éviter l'achat de canettes et de conserves ;
- vider le contenu des conserves dans une casserole pour les réchauffer.

#### **B- En milieu professionnel**

Après analyse des postes de travail et des conditions d'utilisation, le médecin de prévention proposera particulièrement pour les femmes enceintes des mesures de substitution et un reclassement temporaire sur un autre poste.

Une information devra être délivrée dans ce sens.

L'équipe de médecine de prévention

6 août 2013